

Louer la cabine pour les massages et les soins

Comment intégrer la Team de Praticiens ?

- Il est possible de louer la salle de massage
- On se rencontre par téléphone ou sur place pour échanger et s'assurer que nos activités et nos valeurs sont compatibles et qu'on peut collaborer
- Tu es libre de fixer le prix de ta prestation, sans faire de concurrence déloyale aux tarifs proposés par l'école.
- **Avant le démarrage, tu dois transmettre par mail :**
 - Une attestation d'assurance à jour
 - Un chèque de caution non encaissé (à renouveler chaque année) car il y a du matériel de valeur dans la salle.
 - La convention de location signée
 - Ta bio et une photo pour être ajouté sur une page de notre site avec les praticiens qui exercent dans l'école
- Tu recevras les codes pour accéder en autonomie à l'école sur les horaires sur ton créneau de location
- Tu ne dois pas accéder au local en dehors de ton créneau

Les principes de Pandi Panda Yoga

- Convivialité & échanges
- Mutualisation des pratiques
- Respect du lieu
- Liberté de louer quand tu en as besoin

Combien ça coutre ?

- 14€ pour 1 heure 30
- 28€ pour 4 heures

Ce qui est inclus ?

- Non inclus : draps
- Inclus : table de massage, tabouret, 1 desserte, chauffe biberon, évier
- Attention : toilettes dans la salle de pratique
- Tu es libre de fixer le prix de prestation.

Comment réserver un créneau ?

1. Regarde les créneaux disponibles sur Eversport : <https://www.eversports.fr/widget/w/Jwtriw>

- **Tu peux louer en dehors des heures de cours si tu as besoin de calme**
- **Ou sur les mêmes horaires que les cours si tu peux exercer avec un cours en parallèle** (le bruit du cours collectif ne dérange pas le soin et tu ne déranges pas le cours collectif : pas de circulations dans la salle ou de volume sonore qui peut déranger)
 - Il faut que tu coordones ton rdv : arriver 10 mn avant le début des cours collectifs pour permettre à ton rdv d'aller aux toilettes sans déranger le cours.
 - Il est important de respecter le calme des cours de yoga : souvent 5 mn avant la fin, il y a le savasana.

2. Tu veux un créneau fixe par semaine ?

- **Je te rajoute un créneau fixe sur le site**

- Si tu souhaites, je peux mettre en place l'acompte en ligne sur la plateforme Eversport
 - o L'élève nous règle **14€ (correspondant à la location de la salle)**
 - Et il vous règle le reste sur place
- Sinon je t'envoie une facture en fin de mois à régler par virement en comptant

3. Tu veux une location ponctuelle

- o Tu m'envoies un message par whatsapp pour réserver le créneau
- o Je te confirme si c'est ok ou non
- o L'élève te règle la totalité
- o Tu déduis le créneau réservé sur ta prochaine facture si tu es prof de yoga chez nous
- o Sinon je t'envoie une facture en fin de mois à régler par virement en comptant

4. Rendre la salle

- Tu dois nettoyer la salle de massage pour qu'elle soit utilisable par la prochaine personne
- Fermer le local & remettre les clés

CONVENTION DE LOCATION D'ESPACE THÉRAPEUTIQUE

Entre :

- **Miora PIFFRET**, propriétaire du studio de yoga situé au 268 rue du 4 aout 1789 Villeurbanne (ci-après "le Bailleur")

Et :

- **Le locataire** : [Nom du thérapeute], exerçant l'activité de [préciser : massage bien-être, soins énergétiques, etc.], immatriculé sous le numéro SIRET [numéro] (ci-après "le Locataire")

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Le Bailleur met à disposition du Locataire la salle de massage située dans le studio de yoga pour l'exercice de son activité thérapeutique de bien-être.

Description de l'espace :

- Superficie : 50 m²
- Équipements inclus : table de massage, tabouret, 1 desserte, chauffe biberon, évier
- Accès aux vestiaires en usage partagé
- Accès aux sanitaires en usage partagé (attention, en cas de cours collectif en parallèle, bien veiller à faire venir ton rdv avant)

ARTICLE 2 - DURÉE ET CRÉNEAUX

Durée : Du [date] au [date] (renouvelable par tacite reconduction)

Créneaux horaires :

- [Préciser les jours et heures : ex. "Mardis de 14h à 19h, Jeudis de 9h à 17h"]
- Possibilité de créneaux ponctuels sur demande et selon disponibilité

ARTICLE 3 - TARIFICATION

Modalités de paiement :

- Location pour 1h30: 14€ TTC. Location pour 4h : 28€ TTC

Conditions :

- Paiement à réception de facture sous 15 jours
- Dépôt de garantie : 300€ (restitué en fin de convention, chèque non encaissé à renouveler une fois par an)

ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

Le Locataire s'engage à :

- Disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle
- Respecter les horaires convenus
- Maintenir l'espace en parfait état de propreté

- Ne pas modifier les équipements sans autorisation
- Respecter le règlement intérieur du studio et de la copropriété
 - Interdiction d'allumer des encens ou bougies dans l'établissement (risque élevé d'inflammation en présence des tissus)
 - Respecter le calme en cas de cours dans la salle de pratique
- Informer sa clientèle des règles d'accès et de stationnement
- Remonter les éventuels problèmes rencontrés lors de la location dans le local
- Assurer la sécurité du local (fermer les portes à clés lors du départ)
- Ne pas venir dans les lieux en dehors des périodes de location

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DU BAILLEUR

Le Bailleur s'engage à :

- Fournir un espace propre et fonctionnel
- Assurer l'entretien des équipements fixes
- Maintenir les assurances du local

ARTICLE 6 - ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

- Le Locataire doit justifier d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant son activité
- Chaque partie conserve sa responsabilité propre vis-à-vis de sa clientèle
- Le Bailleur n'est pas responsable des effets personnels du Locataire ou de sa clientèle

ARTICLE 7 - ANNULATION ET MODIFICATION

- Annulation par le Locataire : préavis de 24h minimum
- Modification de créneaux : accord préalable du Bailleur
- En cas d'annulation tardive répétée, des pénalités pourront s'appliquer

ARTICLE 8 - RÉSILIATION

- Résiliation possible par chaque partie avec préavis d'un mois
- Résiliation immédiate en cas de manquement grave aux obligations

ARTICLE 9 - DIVERS

- Toute modification doit faire l'objet d'un avenant écrit
- En cas de litige, les tribunaux de [ville] seront compétents
- La présente convention est soumise au droit français

Fait à [ville], le [date]

Le Bailleur **Le Locataire** Signature : Signature